

# Communiqué de presse

Casablanca, le 5 septembre 2017



L'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société LafargeHolcim Maroc SA, réunie extraordinairement le 5 septembre 2017, a décidé sur proposition du Conseil d'Administration, de procéder à la distribution à titre exceptionnel d'un montant de 88,5 dirhams par action, à prélever sur les postes « prime de fusion » et « réserves facultatives », et payable à compter du 4 octobre 2017.

---

## ***A propos de LafargeHolcim Maroc***

*LafargeHolcim Maroc est le leader national du secteur des matériaux de construction au Maroc et la première capitalisation boursière industrielle de la Bourse de Casablanca.*

*LafargeHolcim Maroc est détenue par une joint-venture entre le Groupe LafargeHolcim leader mondial des matériaux de construction, et la Société Nationale d'Investissement (SNI), fonds d'investissement privé panafricain à capitaux marocains. Présent dans le Royaume depuis 1928, LafargeHolcim Maroc a participé à la modernisation du secteur de la construction et à l'essor économique du Maroc.*

*Son ambition est d'être le partenaire de référence contribuant de façon significative au développement national, par sa capacité d'innovation et les savoir-faire apportés au secteur de la construction au Maroc.*

*Sa stratégie repose sur les principes fondamentaux d'une croissance durable, à l'écoute des évolutions de la Société, et respectueuse de l'environnement et de toutes les parties prenantes.*

---

## **Contact :**

Narjisse Laraqui : Directrice de la communication  
narjisse.laraqui@lafargeholcim.com